



Planification d'urgence et communication de crise

Les catastrophes peuvent se produire à tout moment et partout. Comment les bourgmestres peuvent-ils se préparer de manière structurée à coordonner un incident à l'échelon communal? L'AR du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention prévoit des obligations spécifiques. Comment les communes transposent-elles ces obligations dans la pratique?

Opglabbeek

Bourgmestre: Benny Spreeuwers

Habitants: 9.800

Localisation: Limbourg

Un seul plan pour tous



"Chaque semaine, une personne différente de notre cellule communale de sécurité est de garde."

Benny Spreeuwers,
Bourgmestre
d'Opglabbeek

Dominic Knapen, Capitaine des pompiers de Genk, est fonctionnaire au planification d'urgence de Genk. En outre, il assiste ses collègues d'As, Opglabbeek, Zutendaal et Houthalen-Helchteren dans le domaine du planification d'urgence. La centralisation évite toute équivoque et accroît l'efficacité.

Pour Jos Knoops, collaborateur du Service technique, Dominic Knapen a grandement contribué à la centralisation du planification. "Nous nous adressons toujours à lui pour des questions sur le plan d'urgence et d'intervention. Il se charge du planification global et je veille, quant à moi, à ce que le soutien offert par Opglabbeek soit optimal." La collaboration se passe très bien, précise Knoops: "Dominic réagit très rapidement. Ses mails sont toujours concis et clairs."

Circulation hebdomadaire d'un GSM

Dominic Knapen a remarqué des différences d'approche dans les 5 communes. Ces différences sont souvent liées à des préférences personnelles. "Tel bourgmestre souhaite être informé du moindre incident, tel autre veut seulement l'être des événements les plus importants." Pour Knapen, il est impossible de tenir à jour les différences de procédure entre les 5 communes, ce qui pourrait faire perdre un temps précieux en cas d'incident grave. D'où le choix d'une approche uniforme. "Les bourgmestres ne sont informés qu'en cas d'incidents graves. En cas d'incendie domestique ordinaire ne présentant aucun risque pour les riverains, le bourgmestre ne sera pas contacté au moment même, mais informé par la suite."

Il subsiste de la marge pour des solutions spécifiques. Chaque commune doit créer une cellule de sécurité (voir encadré). Tous ses membres doivent être joignables en

permanence. Le Bourgmestre Benny Spreeuwers explique comment la permanence est assurée à Opglabbeek. "Nous avons un GSM qui circule. Chaque semaine, une personne différente de notre cellule communale de sécurité est de garde. S'il y a une communication, c'est elle qui avertit les autres membres de la cellule." ■

Cellule de sécurité

Missions:

- établir les plans d'urgence, les tester et les mettre à jour administrativement;
- évaluer les situations d'urgence et les exercices;
- réaliser un inventaire et une analyse des risques.

La composition multidisciplinaire à Opglabbeek:

- bourgmestre Benny Spreeuwers;
- fonctionnaire de planification d'urgence coordinateur (Dominic Knapen);
- commandant des pompiers – discipline 1;
- médecin de la section provinciale du SPF Santé publique – discipline 2;
- commissaire de police – discipline 3;
- chef du service technique – discipline 4;
- responsable du service d'info communal – discipline 5;
- secrétaire communal;
- président du CPAS.

Voir également IAR du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention (MB, 15 mars 2006)

Contenu

Halte à la grippe! - Waterloo	p. 2
Communication efficace - Geetbets	p. 3
Une planification d'urgence, à cheval sur trois frontières - Aubange	p. 4
Responsabilisation citoyenne - Tinlot	p. 5
Planification d'urgence dans le port - Gand	p. 6

Waterloo

Bourgmestre: Serge Kubla

Habitants: 30.000

Localisation: Brabant wallon



“Nous n’intervenons qu’en appui du plan fédéral.”

Serge Kubla,
Bourgmestre de
Waterloo

Halte à la grippe!

Si le gouvernement fédéral chapeaute la gestion générale de la pandémie de grippe A/H1N1, les communes ont un rôle direct et concret à jouer sur le terrain. A Waterloo, on étudie la question depuis le mois de mai. Et si l'épidémie devait exploser, on est prêt à y faire face! Rencontre avec un Bourgmestre qui joue la carte de la prévention.

Comme toutes les communes wallonnes, Waterloo a l'obligation d'établir un plan général d'urgence et d'intervention qui a été réalisé par la cellule de sécurité, mise en place début 2009 par le Bourgmestre Serge Kubla. Ce plan, qui est actuellement soumis à l'approbation de la Gouverneure de la Province du Brabant wallon, vise à gérer les situations d'urgence en permettant aux 5 disciplines impliquées de travailler de concert. Récemment, la Province a également chargé la commune de développer un plan spécifique relatif à la grippe A/H1N1. “Nous n’intervenons qu’en appui du plan fédéral,” précise Serge Kubla.



Le Business Continuity planning est surtout important pour assurer un fonctionnement correct et cohérent de la commune, si un nombre important des employés devait être touché par la grippe.

“Les limites du champ d'action du bourgmestre sont donc rapidement atteintes, puisqu'en gros, nous devons surtout suivre les injonctions provenant du centre de crise fédéral!”. Afin de se doter des moyens nécessaires, dès le mois de mai, le bourgmestre et certains membres de la cellule de sécurité se sont réunis avec l'association des médecins généralistes de Waterloo et de Braine-Lalleud (l'AMéGé), le président du CPAS, la responsable du volet psycho-social et du fonctionnaire communal de planification d'urgence. Première décision: le CPAS a été désigné comme le point de contact local de soins (PCLS). Waterloo possède un avantage: son centre d'aide sociale accueille aussi une maison de retraite, au sein de laquelle se trouve un pool infirmier et différents acteurs psycho-sociaux qui pourront gérer les différentes missions du PCLS.

“Depuis l'été, le local est prêt et le matériel installé pour que l'on puisse l'utiliser directement dès que cela sera nécessaire. Du matériel spécifique comme un stéthoscope qui peut être désinfecté en solution aqueuse, des solutions hydro-alcooliques et désinfectantes, a été acheté, suite à notre réunion de concertation.”

Trois étapes

Si la pandémie de grippe A/H1N1 devait sévir, le plan élaboré par la commune sera activé immédiatement. Celui-ci comporte trois volets importants:

- L'ouverture d'un centre de soins dès que l'association des médecins en fera la demande.
- L'installation d'un call-center pour les généralistes qui seront de garde de quatre heures en quatre heures, assistés d'une infirmière du CPAS, pour les permanences.
- L'installation d'un centre d'appel téléphonique destiné à donner des informations à la population quant aux mesures prises par la commune.

Assurer une continuité

Ce dernier point, qui relève du *Business Continuity planning*, est surtout important pour assurer un fonctionnement correct et cohérent de la commune, si un nombre important des employés devait être touché par la grippe. L'équipe de Serge Kubla a donc dressé une liste des services devant absolument rester ouverts (police, service population, service travaux, service presse, service du personnel, CPAS, distribution des repas à domicile) et ceux qui peuvent supporter des fermetures temporaires, comme les sites touristiques, les bibliothèques, les académies de musique. “Nous devons alors envisager de déplacer certaines personnes d'un service à l'autre afin de combler des absences dans certains services qui doivent rester ouverts. Evidemment, il s'agit de renforts administratifs. Mais pour la gestion du PCLS, nous avons la possibilité de faire appel à des personnes externes, provenant de l'ONE ou de la médecine du travail, si nécessaire.”

La communication est un des points essentiels dans la gestion d'une crise. Le Bourgmestre en assure la coordination. “Dès Septembre, à travers les pages du “Waterloo Info” et du site Internet communal, nous avons informé la population des mesures qui seraient prises en cas de déclenchement du plan. Nous avons également relayé auprès d'une centaine de points de passage les affiches éditées par le SPF Santé Publique rappelant les règles d'hygiène élémentaires. Nous en avons assuré la distribution dans les écoles, les grandes surfaces, les musées, bref, dans tous les endroits ouverts au public. ■

Question budget

De l'aveu des autorités waterlootoises, le budget alloué à la gestion de cette problématique est difficile à chiffrer, car elle a surtout mobilisé du temps de travail des employés communaux. Plus pragmatiquement, 850 euro ont été dépensés pour le local du point de contact et le matériel. Ce dernier pouvant être réutilisé dans la maison de repos, s'il ne devait pas servir dans le cadre de la pandémie de A/H1N1. Hormis les antiviraux, fournis par le SPF Santé Publique, la commune a assumé financièrement toute l'organisation du projet, en collaboration avec le CPAS.

Geetbets

Bourgmestre: Benny Munten

Habitants: 5.800

Localisation: Brabant flamand



“Tous les acteurs se connaissent déjà dans une autre qualité et peuvent rapidement faire appel l’un à l’autre.”

*Benny Munten,
Bourgmestre de
Geetbets*

Communication efficace

Le 26 août 2009, une conduite d'eau a éclaté à Geetbets. La population a donc été privée d'eau de distribution. Une communication efficace a permis d'informer rapidement les habitants. La distribution d'eau potable a été rétablie au cours de la soirée.

Tôt dans la matinée du 26 août, des passants ont remarqué un cratère dans la chaussée. Suite à la rupture d'une canalisation d'eau pendant la nuit, une grande partie de la chaussée a été emportée. Le Bourgmestre Benny Munten en a été informé et a pris contact directement avec la Société flamande de Distribution d'Eau (VMW) et les services communaux compétents: "Etant donné que la VMW ne pouvait venir immédiatement sur place, le service technique a procédé à un premier examen des lieux et a décidé de couper l'eau."

Il s'est avéré qu'il s'agissait d'une conduite principale et un communiqué de presse a été rédigé à l'attention des correspondants locaux. Peu avant midi, deux mails sont ainsi partis vers les radios et télévisions régionales. La commune dispose d'un fichier de correspondants de presse, de sorte que les bulletins d'information peuvent parvenir rapidement aux bonnes personnes. La nouvelle était déjà annoncée lors du journal de midi. Les habitants ont eux aussi reçu des informations sur la situation. La police s'est déplacée en voiture en annonçant par mégaphone que les habitants pouvaient aller s'approvisionner en berlingots d'eau dès 14 heures. La commune avait fait appel à la protection civile qui avait apporté des berlingots d'eau en provenance de Liedekerke. La commune a également mis à la disposition des habitants les berlingots excédentaires du festival Pukkelpop qui s'était déroulé quelques jours auparavant.

Conduite réparée

La VMW s'est rendue sur place dans le courant de l'après-midi et la conduite a pu être réparée et le cratère rebouché. A 23 heures, l'eau s'écoulait à nouveau des robinets. Le Bourgmestre a informé les habitants de l'importance de laisser s'écouler l'eau pendant quelques instants avant d'en prélever.

Grâce à cette communication efficace, il n'a pas été nécessaire de mettre le plan d'urgence en œuvre. "L'avantage d'une petite commune, c'est que tous les acteurs de ce plan se connaissent déjà dans une autre qualité et peuvent rapidement faire appel l'un à l'autre", explique le Bourgmestre Munten. Le fonctionnaire du plan d'urgence

est également chef du service technique et le secrétaire communal est le fonctionnaire à l'information.

Une situation résolue de cette manière ne nécessite pas d'apport budgétaire important. Le service technique pouvait venir sur place lors des heures ouvrables et a fait ensuite des heures supplémentaires. C'est donc entré dans le cadre du fonctionnement journalier. ■

Quid si le plan d'urgence avait dû être mis en œuvre?

Une situation est toujours abordée par phases et coordonnée au niveau communal, provincial ou fédéral (comme stipulé dans l'Arrêté royal du 16 février 2006). A cet égard, il est tenu compte de différents **critères**:

- les faits;
- l'étendue géographique;
- le nombre de victimes;
- les effets sur l'environnement;
- l'impact économique;
- les retombées sociales;
- les moyens mis en œuvre.

Une situation d'urgence présente différents aspects. Les missions des services d'intervention se répartissent **en 5 disciplines**:

1. les opérations de secours;
2. les secours médicaux, sanitaires et psychosociaux;
3. la police du lieu de la situation d'urgence;
4. le soutien logistique;
5. l'information.

Chacune de ces disciplines établit son propre plan monodisciplinaire d'intervention, avec une description la concernant.

DVD planification d'urgence et communication de crise

Un DVD est actuellement en cours de production à l'initiative du Centre de Crise de l'Intérieur. Il reprend des interviews de bourgmestres donnant des précisions sur leurs propres expériences de planification d'urgence, de gestion des crises et de communication de crise. Il est en effet intéressant de tirer les leçons des expériences des autres afin d'éviter d'arriver à la même conclusion après une situation d'urgence... A suivre!

Pour de plus amples informations: www.centredecrise.be

Zones industrielles transfrontalières, installations nucléaires et entreprises Seveso

Les entreprises et zones industrielles sont réparties sur l'ensemble du territoire. Le plan communal d'urgence et d'intervention doit en tenir compte: les plans internes d'urgence des entreprises doivent être alignés sur les plans locaux externes. Un aspect supplémentaire vient s'y ajouter dans plusieurs communes. Dans le cas d'installations nucléaires (**Tinlot**, p. 5) et d'entreprises Seveso (**Gand**, pp. 6-7) où des substances dangereuses sont traitées ou stockées, une prudence accrue s'impose en effet de même que des obligations légales spécifiques. La maîtrise des risques est bien entendu plus complexe et plusieurs instances sont concernées. Les industries dans les régions frontalières nécessitent également une approche spécifique (**Aubange**).

Aubange

Bourgmestre: Jean-Paul Dodelinger

Habitants: 15.600

Province: Luxembourg

Une planification d'urgence, à cheval sur trois frontières

À la croisée de nœuds routiers et à proximité de sites industriels d'importance, la commune d'Aubange présente des éléments qui constituent des risques lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre une politique de planification d'urgence. Le caractère transfrontalier de cette localité est un élément essentiel à prendre en compte.

En matière de planification d'urgence et d'intervention, Aubange présente des caractéristiques spécifiques qui expliquent sa participation au projet initié par le Centre de crise fédéral, visant à mettre en place une méthodologie d'identification et d'analyse des risques au niveau local (voir encadré). Sur le plan communal, le plan général d'urgence et d'intervention (PGUI) a été récemment déposé auprès du **Gouverneur de la province du Luxembourg** et la **fonctionnaire** chargée de la **planification d'urgence** de la commune, **Florence Gofflot**, espère son approbation avant la fin de l'année. Les plans monodisciplinaires sont en cours d'élaboration et des plans internes ont déjà été élaborés par certaines entreprises.

Au-delà des obligations propres à toute commune en la matière, la situation géographique d'Aubange, littéralement à cheval sur trois frontières, entre la Belgique, la France et le Grand-Duché du Luxembourg, nécessite une attention particulière. Comme l'explique le **bourgmestre** d'Aubange, **Jean-Paul Dodelinger**, "cette situation nécessite d'analyser les risques transfrontaliers qui doivent être gérés. Nous y travaillons actuellement avec les autorités françaises et grand-ducales. Les risques à mettre en exergue sont de plusieurs ordres: le premier concerne la circulation très dense en raison d'un trafic important vers la place financière que constitue la ville de Luxembourg. La N830 qui va de Mont Saint Martin jusqu'au Grand-Duché, en passant par le zoning d'Aubange, est une voie de circulation névralgique et problématique car saturée en termes de transport."

Autre zone qui, en matière de risques, doit être analysée: le pôle européen de développement (PED), créé en 1985 pour susciter dans la zone transfrontalière de Longwy (France), Rodange (Luxembourg) et Athus (Belgique) un renouveau économique suite au déclin de la sidérurgie dans cette région. Le PED a permis la diversification de l'emploi, la création de zonings et la mise sur pied d'entreprises comme le Terminal Container de Athus, premier port sec d'Europe. Il faut pouvoir prendre en compte les situations d'urgence potentielle liées à ces activités. En-

fin, sur un plan environnemental, la zone transfrontalière peut présenter des risques, notamment en raison de la présence d'entreprises chimiques. Ces trois points d'attention sont actuellement en cours d'analyse et devraient mener à une planification d'urgence transfrontalière et des accords de collaboration entre les trois pays riverains. "Actuellement, nous n'avons jamais eu de grosses catastrophes et par exemple, dans le cas de l'incendie qui s'est déroulé en 2006 chez Luxfer (une entreprise spécialisée dans le recyclage de déchets métalliques installée dans le zoning industriel d'Aubange), la collaboration des pompiers belges avec ceux de Longwy et de Pétange s'est rapidement organisée. Cependant, il faut que cette coordination soit formalisée, en prévoyant en amont des procédures d'urgence couchées sur le papier pour qu'avant, pendant et après une situation d'urgence, chacun sache ce qu'il a à faire." ■



La zone transfrontalière peut présenter des risques, notamment en raison de la présence d'entreprises chimiques.

La méthodologie d'identification et d'analyse des risques au niveau local

Conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention, les autorités locales doivent établir un plan d'urgence et d'intervention. Dans ce cadre, le projet analyse de risque a débuté en février 2007. L'objectif de ce projet est d'élaborer une méthodologie pour définir les risques au niveau local. Cette méthodologie a pris appui sur la méthode Apell (Awareness and Preparedness for Emergencies at Local Level), développée pour les Nations unies, qui a été adaptée à la situation belge. Par ailleurs, les besoins locaux sont analysés sur le terrain. Pour cela, deux provinces, Namur et la Flandre Occidentale, et huit communes, Zele, Welkenraedt, Bruxelles-ville, Kortesseem, Aubange, Mons, Watermael-Boitsfort et Louvain, ont été choisies. À partir des constats de terrains, des fiches standards, des tables de références et un premier *Guide de planification d'urgence - Risques* ont été élaborés.



"Avec des procédures écrites, tout le monde sait quoi faire avant, pendant et après un incident."

*Jean-Paul Dodelinger,
Bourgmestre d'
Aubange*

Tinlot

Bourgmestre: Cécile Louviaux-Thomas

Habitants: 2.400

Province: Liège



“Nous avons opté pour une politique de responsabilisation volontaire.”

Cécile Louviaux-Thomas, Bourgmestre de Tinlot

Responsabilisation citoyenne

Dans la commune de Tinlot, une partie du plan d'urgence et de communication de crise repose sur la participation citoyenne. Une méthode originale, basée sur la solidarité et le travail d'équipe tissé entre les fonctionnaires communaux et la population.

Comme toutes les communes du royaume, Tinlot est tenue d'élaborer un plan d'urgence, qui devra être appliqué en situation d'urgence. Elle est aussi responsable du volet communication de crise, qui constitue un pilier crucial lors d'événements dramatiques. Mais ici, on a pensé les choses différemment: la commune a décidé d'interpeller ses citoyens, en leur proposant de s'impliquer dans ce projet. “Nous aurions pu prévoir l'application du plan d'urgence uniquement au niveau du collège, qui compte cinq membres, plus sept personnes issues du personnel communal. Mais nous avons estimé que nous ne serions pas assez nombreux. D'où l'idée de faire appel à la population. D'une part, celle-ci est davantage présente au sein des villages que les membres du collège, qui peuvent être amenés à se déplacer durant leurs heures de travail. D'autre part, elle connaît souvent mieux les lieux que les pompiers par exemple. C'est leur commune, leur village et les citoyens peuvent être touchés personnellement dans des événements, voilà pourquoi nous avons opté pour cette politique de responsabilisation volontaire”, explique **Cécile Louviaux, bourgmestre de Tinlot**. Si un tel projet a pu être envisagé dans cette commune de 2400 habitants, répartis au sein de six petits villages, c'est que l'on peut particulièrement y compter sur la solidarité des gens. “Nous avons pu le constater cet été, lorsque nous avons été touchés par deux incendies. Les deux familles dont les maisons ont été endommagées, ont pu être relogées directement au sein de leur village, grâce à l'aide de leurs voisins.”

Des équipes mixtes

Au niveau du plan d'urgence et de communication de

crise, la commune est responsable de deux volets: l'accompagnement psycho social des personnes, également appelé discipline 2 et l'information à la population, soit la discipline 5.

Concrètement, en cas de catastrophe, Tinlot devrait mettre en place une série de mesures qui exigeraient la participation d'une quinzaine de citoyens, en plus des fonctionnaires communaux. Afin de faire face au volet psychosocial, la commune devrait prévoir:

- Un **centre pour accueillir** les personnes impliquées dans la catastrophe. Une personne responsable et deux suppléants sont prévus pour cet accueil de première ligne, ainsi qu'une assistante sociale.
- Un **centre d'appel téléphonique** destiné à répondre aux proches des éventuelles victimes, afin d'éviter que tout le monde ne se rue sur le site de la catastrophe.
- L'organisation d'une **chapelle ardente**.
- Un **centre de traitement des informations**, reprenant les listes des victimes mises à jour et détaillées, ainsi que celles des blessés ou des personnes recherchées. Ce centre devant travailler en collaboration avec la discipline 5.
- Un **centre d'encadrement des proches des victimes**, destiné à enregistrer leur nom, leur fournir les informations disponibles, assurer un soutien émotionnel et répondre à leurs besoins.

L'union fait la force

Tinlot est situé dans un périmètre de 10 km autour de la centrale de Tihange, en zone dite sensible. En cas d'accident nucléaire, toutes ces mesures s'appliqueraient, en addition des autres dispositions, telles que l'actionnement des sirènes ou l'évacuation, qui ne dépendent pas de la commune. Mais l'accompagnement des victimes et l'information fonctionneraient de la même manière.

Pour le volet information (discipline 5), qui est bien entendu étroitement lié au précédent et qui est encore à l'étude, la commune doit également prévoir la mise en place d'un centre d'information qui coordonne l'information fournie à la population, d'un call center et d'un centre de presse. Tinlot a également été encouragée par la Province, à se joindre à cinq autres communes voisines, qui font partie de la même zone de police. Le but: éviter d'épuiser les ressources internes et unir les compétences humaines et logistiques des différentes entités, selon l'adage que l'on est plus forts à plusieurs. ■



Informers pour impliquer

Afin de constituer sa réserve de personnes-ressources mobilisables lors d'éventuelles catastrophes, la commune de Tinlot a lancé un appel aux volontaires au travers de sa newsletter locale, *Tinlot 4 saisons*. Ces volontaires, dont la liste est conservée par la commune, recevront une formation afin de réagir adéquatement en situation d'urgence.

Le 29 janvier 2009, le collège communal a invité les conseillers communaux, ceux du CPAS et toute la population à une réunion générale d'information afin de lui expliquer le plan d'urgence, qui a été approuvé par la Province le 5 mars. La réunion a permis de faire comprendre aux citoyens le travail qui se cache derrière toute intervention d'urgence, ce qui a eu comme résultat d'attirer de nouveaux volontaires.

Gand

Bourgmestre: Daniël Termont

Habitants: 240.000

Localisation: Flandre orientale



“Il faut par-dessus tout que chacun puisse opérer en tant que membre de l'équipe.”

*Daniël Termont,
Bourgmestre de
Gand*

Planification d'urgence dans le port

Pas moins de 22 entreprises Seveso sont installées dans et autour du port de Gand. La collaboration multidisciplinaire occupe une position centrale dans la politique de sécurité spécifique. Cette notion recouvre une approche très développée qui dépasse largement ces deux mots.

“La sécurité dans et autour du port est une préoccupation permanente. La sécurité des riverains est toujours une priorité”, explique le **Bourgmestre Daniël Termont**. Tant la **cellule de sécurité provinciale** que **communale** veille attentivement à la situation et se concertent régulièrement. La coordination de la cellule communale de sécurité et du Plan communal général d'urgence et d'intervention (PGUI) est assurée par **Hildegard Dierens, fonctionnaire au planification d'urgence et d'intervention**. Elle est au service de la commune depuis mars 2008. En peu de temps, elle a accompli beaucoup de travail et le Bourgmestre Termont s'appuie sur ses connaissances et son expertise.

L'**Administration portuaire de Gand** joue aussi un rôle essentiel. Cette Administration tient elle-même une foule d'informations à jour concernant les activités et les entreprises. Elle utilise à cet effet un code général des substances dangereuses ainsi qu'un code spécifique. Ce dernier comporte un système de localisation sur la base des numéros de quai associé à des critères de sécurité concernant la distance par rapport aux zones habitées. Ce système unique n'existe que dans le port de Gand.

Une autre réalisation dont Termont est très fier s'appelle **Enigma**. “Ce Système d'information géographique de haute technologie suit la situation sur le quai et comprend un lien avec tous les navires entrants et sortants. Tous les détails relatifs aux chargements et aux dangers du transport sont suivis 24 heures sur 24 par Enigma. Ce système est très coûteux mais il fait ses preuves.”

Selon les dispositions légales, les **entreprises** doivent toutes disposer d'un plan interne d'urgence. Les entreprises Seveso de seuil 2 communiquent en outre l'inventaire de leurs substances dangereuses et les coordonnées des responsables à la Direction fédérale Sécurité civile de la Province de Flandre orientale. Un plan particulier d'urgence et d'intervention (PPUI) est établi sous l'égide des Services fédéraux du Gouverneur pour chaque entreprise Seveso de seuil 2.

Les **services d'incendie** gantois disposent par ailleurs d'un dossier d'intervention détaillé pour chaque entreprise Seveso (substances présentes, risques potentiels, etc.). Lors d'une intervention, les pompiers consultent ce dossier dans le véhicule et savent ainsi exactement ce qu'ils doivent faire à l'arrivée. La police gantoise dispose elle aussi d'un dossier d'intervention spécifique pour chaque entreprise Seveso.

“Les acteurs en charge de la sécurité du port et en particulier de celle des entreprises Seveso ont déjà accompli une grande quantité de travail préventif et ils sont bien préparés”, conclut Termont.

Action lors d'un incident

En cas d'incident, l'entreprise concernée prévient le centre de crise fédéral et les services locaux de secours. Les services de secours se concertent sur place. Si le risque est limité et les moyens suffisants, la commune et le bourgmestre coordonneront l'action. Dans le cas contraire, le Gouverneur prendra l'initiative. Il en ira de ►



La planification gantoise d'urgence Seveso en bref

- Déjà plus de 10 ans de planification d'urgence.
- 22 établissements SEVESO: 12 de seuil 2 - 10 de seuil 1. Situés dans et autour de la zone portuaire.
- Dans le PGUI de Gand: pour chaque entreprise Seveso, carte d'action mentionnant adresse, coordonnées, plan des lieux, énumération des substances dangereuses.
- La Province de Flandre orientale établit un PPUI pour chaque entreprise Seveso de seuil 2. La Ville de Gand a son mot à dire dans ces plans.
- La Province de Flandre orientale possède une fiche d'info de chaque entreprise Seveso de seuil 2: inventaire des marchandises, coordonnées, scénarios d'urgence.
- Les services d'incendie et de police gantois disposent de dossiers d'intervention pour toutes les entreprises Seveso.
- Tous les acteurs et disciplines concernés: Ville de Gand, Direction fédérale Sécurité civile de la Province de Flandre orientale, Administration portuaire de Gand, entreprises Seveso, services d'incendie, polices locale et fédérale, assistance médicale (SPF Santé publique), SPF Intérieur (Fonds Seveso, Sécurité civile et Centre de Crise).

► même si la situation s'aggrave et que l'on doit passer à une phase provinciale. "Je tiens à souligner que le Gouverneur Denys et toute sa cellule de sécurité consacrent beaucoup d'énergie à la planification d'urgence et à la sécurité", précise Termont.

L'été dernier, un problème s'est posé à trois reprises avec la même entreprise Seveso: du dioxyde de soufre s'est propagé. "Après la troisième fois, il fallait agir" La Ville a donc imposé – en concertation avec le Gouverneur et l'entreprise – des adaptations à l'entreprise et la production a été stoppée.

Vitesse puissance 4

Lors d'un incident, il est capital de réagir rapidement et ce dans 4 domaines:

1. l'**entreprise Seveso** doit rapidement donner l'alerte;
2. les **services de secours** doivent arriver rapidement sur place et pouvoir évaluer la situation;
3. les **structures** doivent rapidement être mises sur pied (installer un poste de commandement des opérations, déclencher la phase communale ou provinciale, réunir le comité de coordination, etc.);
4. la **population** doit être **avertie** de manière rapide et adéquate en cas de danger.

Tout cela n'est possible que moyennant une bonne préparation.

Communication en cas d'incident

La sécurité est une chose, la communication y relative en est une autre. Cette dernière est harmonisée avec le SPF Intérieur (Sécurité civile et Centre de Crise) et avec la Direction fédérale Sécurité civile de la Province. Ces services ont reçu des **brochures** expliquant les risques présentés par les entreprises Seveso et comment réagir en cas d'incident.

La Ville de Gand entretient également de bons contacts avec la **radio** et la **télévision**. En cas d'incident, la presse peut avertir immédiatement les habitants. Si nécessaire,

la police peut également informer localement les gens par haut-parleurs. Le **site web** de la Ville est mis à jour en permanence et l'administration peut aussi transmettre des conseils de prévention et diffuser des informations via l'émission hebdomadaire de la télévision gantoise sur l'émetteur régional.

Tout cela constitue déjà un bel éventail de canaux de communication et un nouvel instrument est en cours d'élaboration: un **service de SMS**. "Il devrait permettre d'avertir, au moyen des pylônes GSM, les personnes se trouvant dans le périmètre de danger. On ne vise donc pas seulement les habitants de la zone en question, mais toute personne *s'y trouvant* doit pouvoir lire sur son portable qu'elle doit par exemple rester à l'intérieur et fermer les fenêtres." Les négociations avec les opérateurs sont plutôt laborieuses pour le moment.

Conditions de succès

Le Bourgmestre Termont voit différentes conditions à la réussite d'une politique de planification d'urgence. **La collaboration est vitale**, mais pas toujours évidente. "Les services de secours ont également leurs plans monodisciplinaires et doivent parfois s'écarter de leur approche habituelle. De fortes personnalités sont nécessaires, mais il faut par-dessus tout que chacun puisse opérer en tant que membre de l'équipe. Un chef de corps ou un commandant des pompiers qui fait cavalier seul, ça ne marche pas!" Autre conseil qu'il donne à ses collègues bourgmestres: "Collaborez avec les services provinciaux. **L'envie n'a pas sa place ici**. Si nécessaire, faites un pas de côté en tant que bourgmestre."

"La collaboration se passe très bien à Gand." Termont l'explique par les Fêtes gantoises. "Depuis 10 ans déjà, les services de secours travaillent main dans la main de manière multidisciplinaire et se concertent beaucoup pour assurer la sécurité lors de ces festivités." ■

Colofon

Abonnement et adresse rédactionnelle:

SPF Intérieur,
Direction générale Sécurité et Prévention,
Ann Cossement, Boulevard de Waterloo 76, 1000 Bruxelles,
ann.cossement@ibz.fgov.be, 02 557 33 05

Editeur responsable:

Jérôme Glorie, SPF Intérieur,
Direction générale Sécurité et Prévention,
Boulevard de Waterloo 76, 1000 Bruxelles

Réalisation et rédaction:

Kluwer (Nathalie Cobbaut, Sandra Evrard, Bart Janssen,
Annelien Keereman)

Comité de rédaction:

DGSP: Gunter Ceuppens (Service Politique de Sécurité intégrale), Dieter Geernaert (Communication externe), Bert Hoffer (Direction Sécurité privée), Jérôme Glorie (Directeur général), Anne Laevens (Direction Gestion policière), Stefaan Maekelberg (Direction Prévention incendie), Jo Vanhecke (Cellule Football), Philip Willekens (Direction Sécurité locale intégrale), Peter Mertens (Centre de Crise), Leen Depuydt (Centre de Crise), Claudia Hildebrand (Centre de Crise)

Photos:

Belga, Commune d'Aubange, Commune de Fleurus, Commune de Geetbets, Commune d'Opglabbeek, Commune de Sint-Laureins, Commune de Tinlot, Peter Van Hoof, Shutterstock, Ville de Gand

Website: www.besafe.be

A vous la parole



“Le processus de planification d’urgence et d’intervention a été boosté.”

*Jean-Luc Borremans,
Bourgmestre de
Fleurus*

Communiquer de manière proactive sur la gestion des crises?

La Cellule de sécurité établit un Plan général d’urgence et d’intervention. Comptez-vous en informer les habitants et leur signaler les risques éventuels en cas d’incident? Ou craignez-vous que cela ne fera que susciter la panique?



“En cas de crise, le bourgmestre se trouve dans l’œil du cyclone.”

*Annick Willems,
Bourgmestre de
Sint-Laureins*

Fleurus – Communiquer pour ne pas inquiéter

Lors de l’incident survenu en août 2008 à l’Institut National des Radioéléments (IRE) à Fleurus (22.500 habitants), la communication a été balbutiante. Depuis, les choses se sont améliorées.

Comme l’explique Jean-Luc Borremans, bourgmestre de Fleurus, “alors qu’il se confirmait que le personnel de l’IRE et la population de Fleurus n’avaient pas été exposés à un réel danger, la communication, elle, a plutôt éveillé des craintes. Alors que la fuite d’iode s’est déroulée durant le WE des 23 et 24 août, une conférence de presse a été organisée le mercredi 27 dont le contenu était très rassurant. A la suite d’échantillons d’herbes prélevés dans les alentours du site, le plan national d’urgence nucléaire a été déclenché le jeudi 27 au soir. Le vendredi 29, les autorités fédérales, réunis au Centre de crise fédéral m’ont demandé de diffuser des mesures de précaution à prendre, comme ne pas consommer les légumes du jardin, d’eau et de lait. La police a sillonné un périmètre de 5 km autour de l’IRE avec des hauts parleurs, ce qui a attisé l’angoisse et la méfiance des riverains.”

Comment avez-vous réussi à apaiser les esprits?

Borremans: “Très vite une ligne téléphonique a été ouverte 24h sur 24. Un dépistage a été proposé à la population. J’ai organisé plusieurs rencontres citoyennes, dont une réunion bilan, 5 semaines après l’incident, avec des responsables de l’IRE, des représentants politiques, des pointures du monde médical,... pour répondre à toutes les questions. 500 personnes étaient présentes et cette transparence a permis de rassurer.”

Cet événement a-t-il eu des effets sur le dispositif de planification d’urgence?

Borremans: “L’IRE a fait des efforts énormes en termes de communication vis-à-vis de la population, via leur site Internet, ainsi que par le biais d’une lettre d’information aux riverains qui est reprise sur le site de la commune. Un plan d’action visant à renforcer la sécurité a été mis en œuvre. Un comité d’accompagnement pour les entreprises dont l’activité peut représenter un danger a été créé. Enfin le processus de planification d’urgence et d’intervention a été boosté: Fleurus dispose d’un PUI complet et tous les plans ont été analysés et travaillés à la lueur de cet incident.” ■

Prenez la parole: Avec la publication Besafe Bulletin, la Direction générale Sécurité et Prévention entend promouvoir de manière positive la dynamique locale en ce qui concerne la sécurité et la prévention. Besafe Bulletin se veut le forum par excellence où les idées des bourgmestres se rencontrent.

Sint-Laureins – Réduire les erreurs et le stress

Sint-Laureins (6.500 habitants) n’a pas encore fait la une des médias suite à une catastrophe. La Bourgmestre Willems aimerait que les choses restent ainsi. Puisqu’il est impossible d’exclure totalement pareille hypothèse, un plan d’urgence efficace est essentiel. Mais il importe que tout le monde soit informé, les responsables comme les citoyens.

La tragédie qui s’est produite à la crèche de Termonde et l’incendie dans un home de Melle ont fait frémir Annick Willems. Personnellement, mais aussi professionnellement. “Lorsque de telles crises se produisent, le bourgmestre se retrouve dans l’œil du cyclone. Il faut alors pouvoir intervenir de manière sereine et efficace. Le fait que nous possédions un Plan communal d’urgence et d’intervention approuvé constitue un énorme atout. Le conseil communal l’a approuvé en mars 2008 et le Gouverneur en juillet 2008. Des procédures ont été élaborées et des accords conclus en cas de catastrophe. Mais il est également important d’en informer la population.”

Comment communiquez-vous avec les habitants au sujet du plan?

Annick Willems: “Par le journal d’information communal. Nous y avons présenté le PGUI communal et fait savoir aux habitants que le plan a été approuvé. Nous avons surtout souligné son importance. Par ce même canal, nous avons lancé plusieurs appels aux volontaires pour faire partie du réseau d’aide psychosociale. Et non sans succès. En publiant régulièrement dans le journal d’information communal, les habitants restent conscients de l’importance du plan d’urgence.”

Vous avez organisé des exercices pour tester le plan. Comment cela s’est-il passé?

Willems: “Nous avons procédé à un exercice ‘sur papier’. Avec la Comité de coordination, nous avons simulé l’approche en cas d’incendie dans une aile d’une maison de repos. Pour ce faire, nous avons parcouru sur papier toutes les procédures. Nous avons constaté que certaines devaient être adaptées. Ainsi, la personne qui avait la clé de la salle paroissiale où s’organise l’accueil d’urgence était souvent injoignable. A une autre occasion, nous avons évalué la maîtrise du stress avec un exercice de coordination par téléphone lors d’une catastrophe fictive.” ■

Dans chaque édition du Besafe Bulletin, vous trouverez des bonnes pratiques pour accroître la sécurité locale. Vous aussi, vous avez la possibilité d’expliquer à vos collègues comment fonctionne votre politique de prévention. Toutes les propositions, réactions et remarques sont les bienvenues chez Ann Cossement, responsable de la communication externe, à l’adresse rédactionnelle suivante:

SPF Intérieur, Direction générale Sécurité et Prévention,
Boulevard de Waterloo 76, 1000 Bruxelles;

E-mail: ann.cossement@ibz.fgov.be; tél. 02 557 33 05